

Se préparer à l'entretien annuel et l'entretien professionnel pour en faire un levier de motivation

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESIONNEL VISÉ : à l'issue de la formation, vous serez capable de conduire des entretiens annuels et des entretiens professionnels qui dynamisent l'engagement et la motivation de vos collaborateurs.

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- Comprendre les enjeux et différences entre entretien annuel et entretien professionnel
- Préparer un entretien structuré et motivant
- Maîtriser les techniques d'écoute et de communication lors de l'entretien annuel et/ou l'entretien professionnel
- Optimiser la relation en entretien
- Conclure efficacement pour un suivi durable et des actions concrètes

+ BONUS DE LA FORMATION :

Un environnement d'apprentissage où chacun peut s'exprimer librement avec des études de cas tirées du quotidien des managers.

Un support de formation fourni et la possibilité d'avoir un suivi individuel pour des éclairages post-formation.

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

 Durée	 Dates	 Lieu	 Coût
1 jour soit 7 heures	Le 21 mars 2025 Le 30 septembre 2025	VENETIS 6 rue Henri Becquerel PIBS 56000 VANNES	450€/j HT

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

ASSOCIATION **VENETIS** – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat QUALIOP N°262107 – MAJ 28.10.2024

PUBLIC VISÉ :

Dirigeant, manager, RH amenés à réaliser des entretiens annuels et/ou professionnels

PRÉ REQUIS :

Manager qui encadre au moins un collaborateur

CONTENU DE LA FORMATION :

Comprendre les enjeux et différences entre entretien annuel et entretien professionnel

- ✘ La distinction entre l'entretien annuel et professionnel.
- ✘ Les étapes clés pour une conduite d'entretien adaptée.
- ✘ Retours d'expérience et analyse

Préparer un entretien structuré et motivant

- ✘ Méthodes de préparation : quoi, comment et pourquoi préparer son entretien.
- ✘ Définition des objectifs cohérents, négociés ou imposés.
- ✘ Etudes de cas avec mise en application sur des exemples concrets.

Maîtriser les techniques d'écoute et de communication lors de l'entretien annuel et/ou l'entretien professionnel

- ✘ Techniques d'écoute active et d'analyse des réponses pour une compréhension approfondie.
- ✘ Exercices en binôme sur le feedback, l'écoute active et l'analyse des réponses
- ✘ Jeux de rôles pour intégrer les compétences d'écoute active et de questionnement en utilisant les techniques de la Communication Non Violente

Optimiser la relation en entretien par l'utilisation de différents outils

- ✘ La fenêtre de Johari : comprendre et optimiser la communication bilatérale
- ✘ L'attitude intérieure positive (AIP) : intégration des techniques pour développer une posture bienveillante
- ✘ Mise en situation : exercices de feedback avec la fenêtre de Johari et la pratique de l'AIP

Conclure efficacement pour un suivi durable et des actions concrètes

- ✘ Techniques de clôture de l'entretien par les engagements réciproques
- ✘ Élaboration d'un plan d'action post-entretien avec suivi.
- ✘ Simulations d'entretien de clôture

FORMATRICE :

Christine Szalajski est experte RH, psychologue du travail et fondatrice de RessourcesH, avec plus de 20 ans d'expérience comme DRH dans l'industrie et les services. Spécialisée en intelligence émotionnelle et relationnelle, elle est aussi coach certifiée et médiatrice. Ses formations sont réputées pour leur approche humaine et interactive, qui encouragent les managers à créer des relations authentiques et productives avec leurs équipes.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction de VENETIS sur ses formations réalisées au second semestre en 2024 était de 93%.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur des apports théoriques et pratiques par des mises en situation pour garantir une assimilation complète et pratique des contenus.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement avant et après la formation. Une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) et une évaluation à trois mois (à froid) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session, avec un certificat de réalisation délivré pour formaliser la montée en compétence.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction des critères de prise en charge de chaque OPCO (Opérateur de Compétences). L'équipe Vénéti Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74 ou Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site "[Quel est mon-opco ?](#)"

venétis

Un monde de partage



ASSOCIATION **VENETIS** – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat
QUALIOPi N°262107 – MAJ 28.10.2024

www.venetis.fr